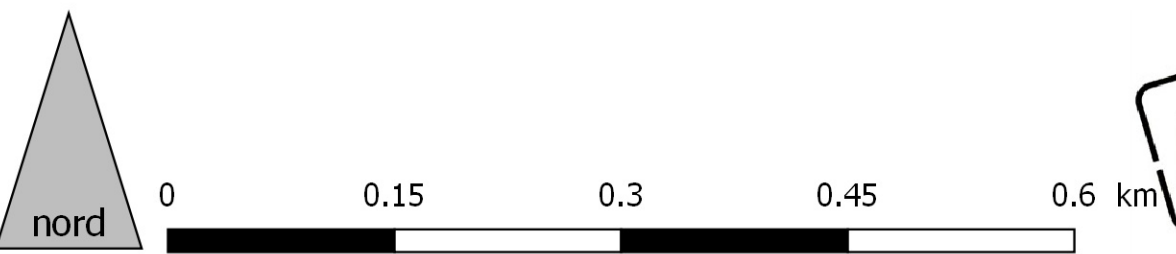
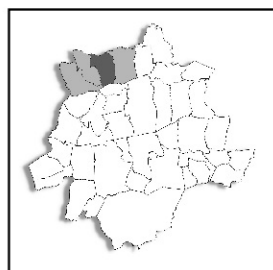


**Bièvre isère**  
communauté

**Bièvre Isère Communauté  
PLUI de Bièvre Isère  
Commune de  
PORTE DES BONNEVAUX  
Commune déléguée de  
SEMONS**

**4-2-1- Règlement graphique  
Plan d'ensemble - 1/5 000**



Légende	
<b>Zonage</b>	<b>Protections au titre de l'article L113-1 du CU</b>
Contour des zones	Espace boisé classé à maintenir
Zone UA tissus anciens	Patrimoine à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
Zone UB tissus mixtes	petit patrimoine intéressant
Zone UR secteur de renouvellement urbain	petit patrimoine remarquable
Zone UC secteur pavillonnaire	Patrimoine intéressant
Zone UD secteur habitat peu dense	Patrimoine remarquable
Zone UN secteur de hameau des villages excentrés	Patrimoine exceptionnel
Zone UE à vocation d'équipements	
Zone UEc à vocation d'activités de camping	<b>Patrimoine végétal à protéger au titre de l'article L151-23 du CU</b>
Zone UEs à vocation d'activités ferroviaires	Arbre remarquable
Zone UEm à vocation d'activités militaires	Hales intéressantes
Zone Uta à vocation d'activités artisanales	Hales remarquables
Zone UtaL à vocation d'activités de loisirs	Hales exceptionnelles
Zone Utd à vocation d'activités industrielles	Hales à créer
Zone Utg à vocation d'activités - Grenoble Air Parc	Protections paysagères et patrimoniales
Zone Utr à vocation d'activités aéroportuaires Grenoble Air Parc	Terrains cultivés
Zone 1AUb mixte à court terme densité UB	<b>Points de vue identifiés</b>
Zone 1AUc mixte à court terme densité UC	Point de vue intéressant
Zone 1AUe à vocation d'équipement à court terme	Point de vue remarquable
Zone 1AUa à vocation d'activités artisanales à court terme	Point de vue exceptionnel
Zone 1AUd à vocation d'activités industrielles à court terme	Limitation de constructibilité pour protection des vues exceptionnelles
Zone 1AUT à vocation d'équipement touristique	<b>Protections environnementales</b>
Zone 2AU à vocation mixte à long terme	Corridor prioritaire
Zone 2AUe à vocation d'activités d'équipement	Corridor remarquable
Zone 2AUI à vocation d'activités à long terme	Espace alluvial de bon fonctionnement
Zone A Agricole	Pelouse sèche à protéger
Zone Ai Agricole inconstructible	Réservoir de biodiversité remarquable
Zone N Naturelle	Réservoir de biodiversité exceptionnel
	Zone humide
<b>Prescriptions</b>	<b>Risques naturels</b>
Emplacement réservé	Secteurs interdits à la construction en raison de l'exposition à des risques naturels (voir chapitre I du règlement écrit)
Emplacement réservé mixité sociale	Secteurs soumis à des conditions spéciales en raison de l'exposition à des risques naturels (voir chapitre I du règlement écrit)
Servitude de pré-localisation	Etang
Secteur de mixité sociale	Digues
Changement de destination autorisé	<b>Pour information</b>
Périmètre des OAP	Bâtiments non cadastrés/en cours de construction
Périmètre de STECAL	Monument historique
Périmètre de carrière	
Bâtiment agricole soumis à réciprocité	
Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement global	

